

# GLOSSAIRE TECHNIQUE

## Partie supérieure des terrassements (PST)

*Génie civil*

*Terrassement*

La PST désigne conventionnellement le mètre supérieur des terrains rapportés (cas des remblais) ou en place (cas des déblais). La surface de la PST est l'[arase](#) (ar).

## Portée (niveau de chantier)

*Topographie*

La portée est la distance du niveau à la mire. Elle varie suivant le matériel et la précision cherchée, et doit être au maximum de 60 m en nivellement ordinaire et 35 m en nivellement de précision.

## Portée (d'une pelle, d'une chargeuse-pelleteuse, etc.)

*Génie civil*

La portée d'un engin de terrassement, une pelle hydraulique par exemple, est la distance maximum de travail de l'ensemble flèche et bras supportant le godet, ou tout autre équipement, lorsqu'il est déployé au maximum.

## Projet scientifique d'intervention (PSI)

Il doit répondre à un appel d'offres ou à une saisine de l'aménageur. Lorsqu'il répond à la demande d'un aménageur privé, il constitue l'annexe 1 du contrat de fouille. Dans le cadre d'un marché public, il constitue une des pièces de l'offre. C'est un document auquel le responsable d'opération, le service régional de l'archéologie et l'aménageur doivent se référer.

## Photoplan

*Topographie*

Mosaïque exécutée à partir de photographies redressées et réduites à une échelle donnée, qui sont mises en place individuellement sur un canevas de points connus.

## Photogrammétrie

*Topographie*

Technique qui a pour but de déterminer les dimensions, les positions et la forme d'objets, à partir de clichés photographiques.

## Pelle multi-fonctions

*Génie civil*

*Engin*

Engin automoteur sur pneumatiques, à châssis articulé, dont la structure supérieure peut réaliser une rotation de 360° ; c'est cette structure qui creuse, soulève, décharge les matériaux, grâce au godet

monté sur un ensemble flèche, bec de flèche articulé et bras.

## **Pelle hydraulique / Pelle mécanique**

*Génie civil*

*Engin, Terrassement*

Engin de terrassement automoteur composé :

- d'une structure portante : châssis avec roues ou chenilles ;
- d'une structure supérieure pouvant effectuer des rotations sur 360°, pourvu d'un ensemble flèche - bras - godet mobile en 3 dimensions.

La force de l'engin est transmise par un système hydraulique ou de câbles.

## **Palier**

*Génie civil*

Voir [berme](#). Également : bande de terre laissée volontairement sur la périphérie d'un creusement pour limiter les éboulements et permettre la poursuite de l'excavation en sécurité. Dans un sondage profond, on peut créer des paliers successifs pour atteindre le fond.

## **Pulvéulence**

*Mobilier archéologique*

*Altération*

Transformation ponctuelle ou généralisée de la matière sous forme d'amas ou de couche de texture poudreuse.

## **Pierre**

*Génie civil*

Matière minérale dure et solide que l'on trouve à l'état naturel agglomérée en blocs ou en masses de tailles inégales. Matériau concassé dont les grains sont supérieurs à 20 mm.

## **Pied de talus**

*Génie civil*

Extrémité inférieure du talus.

## **Pente de talus naturel**

*Génie civil*

Inclinaison que prend naturellement un matériau lorsqu'il est mis en tas. Cette pente est appelée pente de talus naturel. L'angle qu'elle forme par rapport à l'horizontal est l'angle de talus naturel ; il est couramment noté  $\alpha$  et est exprimé en degré (°).

**Pente de talus***Génie civil*

Plan incliné d'un talus.

**Pente***Génie civil*

Plan incliné d'un terrain, d'une route... défini par sa dénivelée. La dénivelée d'une pente est généralement exprimée en pourcentage (%), qui correspond à la différence de hauteur entre le point le plus haut et le point le plus bas rapportée à une longueur donnée. La dénivelée est aussi exprimée en degré (°) et correspond à la mesure de l'angle de la pente par rapport à l'horizontale.

**Palplanche***Génie civil*

Planche en bois, ou profilé métallique, permettant de soutenir une paroi.

**Puits filtrant***Génie civil*

Forage ou puits de faible diamètre dans lequel est inséré une crépine prolongée par un tube, le tout entouré par une masse filtrante, et relié à un dispositif de pompage.

**Puits d'infiltration ou de réinjection***Génie civil*

Puits ou fosse creusé dans un sol perméable destiné à recevoir des eaux de pluies, ruissellement...et qui seront réinjectées par infiltration naturelle dans la couche perméable du terrain.

**Puisard***Génie civil*

Puits ou fosse étanche, creusé dans un sol imperméable, destiné à recevoir des eaux de pluies, ruissellement... qui s'y décantent avant leur éventuelle reprise par pompage.

**Profil en travers***Génie civil*

Coupe d'une chaussée, perpendiculaire à l'axe de la route. Elle indique les différentes couches, les épaisseurs et pentes et leur altimétrie.

**Profil en long**

*Génie civil*

Coupe longitudinale d'une chaussée suivant l'axe de la route indiquant les pentes et courbes de raccordement, et leur altimétrie.

**Plate-forme**

*Génie civil*

Partie de l'emprise d'un terrain comprenant la ou les chaussées et les accotements.

**Pieu flottant**

*Génie civil*

Pieu dont la pointe ne s'appuie pas sur un sol dur et dont l'équilibre est assuré uniquement par frottement latéral.